

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

AFUA Woffenheimer Feld

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AFUA "Woffenheimer Feld"

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GEORGENTHUM Stephan pour le compte de la Sté SOVIA - Vice-président de l'AFUA

RCS / SIRET

3	5	2	1	6	3	8	6	9	0	0	0	4	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha ou dont la surface de plancher au sens de l'article R.111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R.*420-1 du même code est supérieure ou égale à 10.000 m ² Surface de l'opération = 31 113 m ² (surface cadastrale) Surface de plancher attendue = environ 17 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet envisagé consiste en la réalisation d'un aménagement urbain à travers une Association Foncière Urbaine Autorisée portant sur une superficie d'environ 3.11 ha.

Il a pour vocation principale la réalisation d'une opération d'habitat, dont la typologie variée (habitat individuel, intermédiaire, collectif, logement aidé) vise à répondre aux besoins en logement sur le territoire communal, en limite nord-est de l'espace urbanisé, dans le prolongement des secteurs déjà bâtis (lieu-dit Woffenheimer Weg).

Ce projet fera l'objet d'un dépôt de permis d'aménager.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'aménagement, d'une superficie globale d'environ 3.11 ha, vise à créer environ 90 logements, sous forme de maisons individuelles, jumelées ou en bande, de logement collectif en accession à la propriété et de logements aidés.

Cette opération permettra :

- de finaliser l'urbanisation au nord du village, dans le prolongement des espaces déjà urbanisés au sud et à l'ouest du site,
- d'assurer la cohérence de l'évolution urbaine de cette partie de la commune,
- de répondre aux demandes de logements dans un secteur situé à quelques kilomètres de Colmar et de ses aménités,
- de s'inscrire dans les objectifs d'évolution de la commune tels que définis par les documents d'urbanisme applicables au territoire (SCoT et PLU), notamment en termes de densité de logements et de diversité des typologies de logements.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase "travaux" se déroulera en plusieurs étapes :

- phase 1 : pose des réseaux secs, humides et création de la voirie provisoire,
- phase 2 : morcellement foncier pour délimiter les lots et construction des maisons individuelles, logements intermédiaires et immeubles de logements collectifs,
- phase 3 : pose de l'enrobé pour la voirie définitive.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble de l'opération, d'une superficie d'environ 3.11 ha, doit permettre la réalisation d'environ 90 de logements, répartis comme suit (il s'agit ici d'une répartition provisoire) :

- une quarantaine de logements individuels ou logements accolés
- environ 20 logements sociaux
- environ une trentaine de logements collectifs

- des espaces verts publics
- des voies publiques en enrobés et des zones de pavés et/ou arborées en bordure de voie

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager
Dossier "Loi sur l'Eau"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher envisagée = 14.000	m ²
Surface du site de projet = 3.11	ha
Nombre de logements = environ 90	unité

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Au nord de la rue de la Largue
A l'ouest du chemin Widaeckerweg
A l'est de la rue de la Source

68127 STE CROIX EN PLAINE

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque d'Inondation du bassin versant de l'III, approuvé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2006 - Le site est concerné par le risque d'inondation par remontée de la nappe à moins de 2 m du sol
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements d'eau seront réalisés uniquement par raccordement au réseau public d'eau potable. Aucun prélèvement dans le milieu naturel n'est prévu (superficiel ou souterrain).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les volumes de déblais/remblais ne sont pas connus à ce stade. La ventilation sur site des terres excavées est privilégiée. Des évacuations de matériaux sont néanmoins prévisibles.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les volumes de déblais/remblais ne sont pas connus à ce stade. Des apports de matériaux sont envisagés, bien que les matériaux du site puissent être réemployés pour la construction de la chaussée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du site est constituée intégralement de terres agricoles, soit une superficie d'environ 3.11 ha.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque d'inondation par remontée de nappe (cf infra, PPRI du bassin versant de l'III du 27-12-2006)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déplacements et des trafics de la part des entreprises de travaux en phase d'aménagement et de viabilisation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet engendra des bruits sur une durée limitée en phase de chantier uniquement (circulation des véhicules et engins de chantier, pour les travaux d'aménagement du site et pour les travaux inhérents à la construction des bâtiments. L'ensemble du site ayant une vocation résidentielle, il générera peu de nuisances après les travaux de construction.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les voiries nouvellement créées seront équipées d'un éclairage public. Celui-ci sera constitué de luminaires de type LED, dotés de réflecteurs et d'optiques dirigeant la lumière vers le sol.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des rejets d'eaux pluviales dans le milieu superficiel.</p> <p>Le site sera doté d'un système d'assainissement de type séparatif. Les eaux usées seront rejetées dans le réseau communal situé en limite d'opération. Les eaux pluviales de voiries seront, quant à elles, récupérées dans le respect des prescriptions du gestionnaire du réseau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet génèrera la production de déchets ménagers, classiques d'une zone d'habitation. Ils seront évacués et traités conformément aux dispositions déjà en place sur le territoire communal.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'urbanisation de ce site à des fins d'habitation mettra fin à l'exploitation agricole des parcelles intégrées au périmètre de projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'urbanisation du site d'environ 3.11 ha s'inscrit dans les objectifs d'évolution urbaine pour répondre aux besoins en logement tels qu'ils ont été définis par la collectivité dans le cadre de son document d'urbanisme.

La commune étant concernée par un site Natura 2000 (en partie extrême est du territoire), son PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale (EE). Sur le site de projet, l'EE a conclu que le périmètre de l'opération projet, constitué de champs, de jachère et de prairie temporaire, présente une capacité d'accueil biologique assez faible. Hormis un enjeu de conservation de cohérence de préservation de la cohérence chromatique et volumétrique avec les zones d'habitat voisines, le site ne présente pas d'enjeu environnemental. Dans ce contexte, le projet devrait pouvoir être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Evaluation environnementale réalisée dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme de Ste-Croix-en-Plaine (les pages 23 et 24 se rapportent plus spécifiquement au site de projet)
Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU de Ste-Croix-en-Plaine (concernées plus particulièrement les pages 11 à 13)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sainte-Croix-en-Plaine

le,

18/10/22

Signature

Stephan Georgenthum - Vice Président AFUA



